

# La FIFA et le «worst» du racisme

**OPINION** Remettant le prix «The Best» à Lionel Messi le 23 septembre dernier à Milan, le président de la Fédération internationale de football association (FIFA), Gianni Infantino, déclarait: «Nous devons dire non au racisme, sous quelque forme que ce soit. Non au racisme dans le football, non au racisme dans la société. Nous devons mettre fin au racisme une fois pour toutes.»

La veille, le match de championnat italien entre l'équipe de Sassuolo et la Fiorentina avait dû être interrompu à la suite d'insultes racistes proférées à l'encontre du joueur Alfred Duncan. Plus tôt, Romero Lukaku de l'Inter avait subi le même sort à Cagliari, de même que Franck Kessie, joueur du Milan AC. Le problème est loin d'être limité à l'Italie. Au cours des mois qui ont suivi, les cas de racisme lors de matchs de football se sont régulièrement manifestés, notamment en Grande-Bretagne, où la Professional Footballers Association a déploré en décembre dernier «l'augmentation» du problème.

S'il n'incombe pas à une organisation à mission sportive d'éradiquer le problème – profond, complexe et multiforme – du racisme, la FIFA joue néanmoins un rôle particulier. Aujourd'hui, le football occupe une place trop importante, à la fois dans l'interaction entre les nations et du fait de

la diversité des joueurs dont le talent est le fonds de commerce de la FIFA. Or, en dépit des exhortations de M. Infantino, la FIFA a échoué sur ce racisme qui s'exprime lors de compétitions qu'elle organise ou de championnats qu'elle chapeaute. Le système mis en place par la FIFA est dysfonctionnel pour trois raisons: il renvoie la faute aux joueurs, son approche est déclamatoire, et les instances en charge sont inefficaces.

Problématiquement, les épisodes de racisme sur les terrains se terminent presque systématiquement par des punitions, non pas pour les contrevenants mais pour les victimes. Hypocritement, il est demandé aux joueurs d'ignorer les attaques verbales et parfois physiques des supporters et, lorsque ces derniers réagissent, ils sont injustement sanctionnés. Le 10 octobre dernier, c'était le cas de Taison Freda du Shakhtar Donetsk en Ukraine pour avoir réagi à la suite des provocations des supporters du Dynamo de Kiev. Le protocole de la FIFA ne s'agit pas à la gravité du problème. L'abandon du match vient dans une troisième position de décision arbitrale rarement atteinte. Quelle est la logique? Attendre que les insultes augmentent ou que la violence aille crescendo? La première n'est-elle pas suffisante?

L'action de la FIFA est, ensuite, superficielle. Pétrie de contradictions opérationnelles, elle envoie le mauvais message également parce que, tout en ne rendant pas justice, elle multiplie les campagnes de marketing donnant l'impression que seule la sensibilisation ou la mobilisation émotionnelle suffisent. Ainsi, alors que les bannières «No to Racism» sont déployées lors de l'Euro 2016, deux mois plus tard, la FIFA dissout son groupe de travail sur le racisme, annonçant que sa mission avait été remplie...

Enfin, il manque aux structures mises en place par la FIFA la représentativité nécessaire à une action forte contre le problème. Le nouveau code disciplinaire introduit en juillet 2019 change peu de choses à ce problème systémique où des bureaucrates, flanqués de célébrités «Ambassadeurs», développent des campagnes pour dire non au racisme avec des selfies.

**Les épisodes de racisme sur les terrains se terminent presque systématiquement par des punitions, non pas pour les contrevenants mais pour les victimes**

Les racistes de tout bord continuent de trouver dans les stades des lieux de congrégation où ils peuvent chanter leur haine, la hurler sans crainte, sauf quelques exceptions. La pyramide des responsabilités est inversée: c'est aux victimes qu'il incombe de s'activer, de dénoncer et de prendre position publiquement. Le problème n'est pas le football mais le déficit éducatif, avec des conséquences sérieuses dans toutes les démocraties. La FIFA n'est que l'expression parfaite de la réaction superficielle et inadéquate qui existe chez les membres de cette organisation. Comment pourrait-elle être le vaisseau d'un changement d'orientation si celui-ci ne se produit pas d'abord à l'intérieur des sociétés concernées?

Les contradictions des fans sont aussi pathétiques que révélatrices: la présence de Mohamed Salah à Liverpool aurait réduit l'islamophobie des fans de cette équipe. Si c'était vrai (et cela reste à prou-

ver), cela ne serait qu'un épiphénomène long comme le contrat du joueur avec cette équipe. Le joueur avec la peau foncée de son équipe n'est plus «il negro» ou «le singe», mais l'idole; celui de l'équipe adverse a droit aux insultes.

Le racisme est solidement et historiquement ancré dans nos sociétés, y compris en Suisse. Les stades sont pour les racistes des lieux de prédilection pour ce dévouement. Si on laisse faire, c'est parce que nous pensons qu'il est impossible d'éradiquer le racisme ou parce que, dans le fond, nous cautionnons le racisme indirectement, par résignation ou passivité. ■

**MOHAMMAD-MAHMOUD**  
PROFESSEUR D'HISTOIRE INTERNATIONALE AU GRADUATE INSTITUTE À GENEVE



**DAVIDE RODOGNO**  
PROFESSEUR D'HISTOIRE INTERNATIONALE AU GRADUATE INSTITUTE À GENEVE



# L'avenir du football suisse se joue maintenant

**OPINION** Depuis de nombreux mois, la Swiss Football League (SFL) est occupée à rechercher un nouveau mode de championnat pour la première division du football suisse, la Super League (SL). Introduite en 2003, la solution à dix clubs a apporté une stabilité financière et sportive mais elle est aujourd'hui à bout de souffle. Alors que se profile la signature de nouveaux accords sur les droits TV, qui géleront la situation pour des années, le statu quo ou un petit élargissement à 12 clubs, sans changements en profondeur, semblent avoir les faveurs des dirigeants. Il est pourtant temps de bien réfléchir, afin de prendre acte de l'évolution de notre sport.

La situation de la Suisse s'est dégradée. Aujourd'hui, les possibilités financières et la compétitivité sportive des clubs sont en berne. Leurs mauvais résultats dans les compétitions européennes mettent en danger l'ensemble de la pyramide. Le succès de l'équipe nationale A, exceptionnel depuis 2004, semble contredire cette évolution. Mais comme l'a dernièrement dit le manager des équipes nationales Pierluigi Tami, si l'ossature de l'équipe actuelle devrait permettre de garantir de bons résultats ces quatre ou cinq prochaines années, qu'en sera-t-il par la suite? Car les équipes nationales juniors, elles, sont déjà à la peine.

Pour faire face, il faut optimiser le potentiel à disposition aussi bien sur le plan sportif (formation et intégration des jeunes, attractivité du spectacle) que financier (pérennité, stabilité). Le mode de championnat qui sera adopté doit tenir compte des particularités de notre pays. Ses trois langues et le marché fractionné qui en résulte. Son haut niveau de vie. Sa concurrence économique et médiatique avec d'autres sports (ski, hockey). A titre de comparaison, le hockey suisse peut payer les trois millions de salaires les plus élevés au monde (après la NHL nord-américaine et la KHL russe) pendant que notre football n'a plus les moyens d'attirer de bons joueurs étrangers. De nombreux clubs de deuxième division des grands pays offrent des rémunérations nettement supérieures à celles de la plupart des formations de SL.

Leur seul avenir est la formation ainsi que le développement de jeunes joueurs. Mais dans ce domaine aussi, l'évolution internationale ne favorise pas le système suisse, qui privilégie une formation duale entre 16 et 19 ans. Alors qu'à l'étranger, les jeunes vont se consacrer uniquement au football et prendre tous les risques pour réussir (avec toutes les conséquences négatives que cela peut impliquer), nos jeunes sont confrontés à une double charge qui ne leur permet pas d'arriver aussi vite à maturité. Il faut donc mettre en place un système qui leur offre une ou deux années sup-


plémentaires dans un environnement professionnel pour y parvenir. La plupart des responsables techniques de la formation des clubs et de l'Association suisse de football partagent cette évaluation de la situation.

En conséquence, les clubs qui misent sur la formation d'élite (centres de performance, labels, partenariats) ont une importance déterminante pour l'avenir. Ils sont au nombre de 14. Ce sont les mêmes qui ont, de loin, passé le plus de temps dans l'élite depuis 1987 et l'introduction de la formule Rumo. Ce sont aussi ceux qui attirent le plus de spectateurs grâce à un fort ancrage régional. Pour la plupart, ils possèdent un stade moderne, avec des coûts de gestion importants. Enfin, beaucoup d'entre eux s'engagent dans le football féminin. Ces clubs-là doivent être protégés, sportivement et financièrement. Ils font la force du football suisse, mais leur pérennité est fortement liée au fait de jouer en Super League. En cas de relégation, ils pourraient être amenés à réduire leurs investissements dans la formation, voire à disparaître. Vu leur importance, ces clubs devraient être une priorité pour la SFL.

Dans ce contexte, il faudrait opter pour une Super League à 14 équipes, et élargir la deuxième division (Challenge League) afin d'intégrer davantage de formations M21 de grands clubs, où les jeunes auraient le temps de s'épanouir (comme aux Pays-Bas), en acceptant qu'elle fonctionne de manière semi-professionnelle. Cette configuration donnerait une chance au football professionnel suisse de mieux faire face à l'évolution des forces sur la scène européenne et à nos jeunes talents de mieux s'aguerir.

Cette alternative doit impérativement être étudiée, et discutée, avant de signer de nouveaux accords sur les droits TV, sans quoi l'adaptation de notre structure sera repoussée de plusieurs années, au risque de perdre définitivement le contact avec le football international. Il faut simplement un peu de courage pour engager un travail de consultation rapide et efficace. L'avenir du football suisse se joue maintenant. ■

**EDMOND ISOZ**  
ANCIEN DIRECTEUR, SENIOR MANAGER (1993-2016) ET MEMBRE D'HONNEUR DE LA SWISS FOOTBALL LEAGUE



# Transition énergétique et mobilité de partage

**OPINION** La mobilité de loisirs est la plus grande consommatrice de CO2. Elle génère le plus de déplacements avec une distance moyenne parcourue par personne et par jour en Suisse de 14,8 kilomètres dont 9,7 kilomètres en transport individuel motorisé (2015). Au quotidien, il s'agit de courtes distances parcourues en transport individuel motorisé et effectuées en voiture individuelle (63,8%). Mais si les chiffres sont si explicites, qu'en est-il dans les faits des politiques publiques pour favoriser une mobilité de loisirs qui contribue à la transition énergétique?

Depuis plusieurs décennies, en Suisse, les moyens ont été investis dans le rail et la route. La récente ouverture du Léman Express constitue un résultat tangible. Mais ces infrastructures représentent aussi un appel d'air pour le nomadisme individuel et ne vont pas réduire la mobilité individuelle motorisée. Dès lors, la question des modes de déplacement du domicile aux lieux de loisirs se pose.

Trois axes structurants devraient être associés dans la conduite de politiques publiques de la mobilité pour une évolution écologiquement, socialement et économiquement responsable. Ils se fondent sur trois prérequis: la transversalité des politiques, la durabilité comme vecteur d'innovation et la réforme des bases légales.

Premièrement, les enjeux sont d'élaborer des politiques publiques qui encouragent la cobitation de modes de transport en faveur de la multimodalité et de l'intermodalité. Il s'agit ici de rechercher des synergies entre les politiques de développement économique, notamment, et de la mobilité pour encourager des modes de déplacement partagés peu polluants. La réponse ne se trouve pas dans un mode de transport, comme la voiture électrique par exemple, mais dans la diversité et l'accessibilité des possibilités de déplacement. Les bases légales doivent reconnaître l'intérêt de cette diversité pour se donner la légitimité de la gérer. Non pas de la contrôler, mais de la canaliser. C'est-à-dire poser les conditions-cadres qui facilitent un développement intégré et responsable.

Deuxièmement, la mobilité de partage est un moyen majeur. Son potentiel est largement sous-évalué. La simplicité du déplacement durant le premier ou le dernier kilomètre (du domicile à la gare, par

exemple) est stratégique. Dans le registre du partage, le covoiturage peine à déployer ses résultats, même si des démarches ont été lancées à diverses échelles. Pensé de façon isolée, sans réflexion de mise en valeur de services complémentaires (combinés au coworking et aux loisirs par exemple), le covoiturage a peu d'espoir de décoller. En matière de vélos en libre-service, le district de Yverdon (VD) a été pionnier en la matière en incitant un prestataire à innover avec des vélos électriques. Ce système pourrait aujourd'hui desservir des lieux excentrés par rapport aux axes ferroviaires dans le confort et la sécurité. Mais le libre-service n'est pas considéré comme un transport public. Il n'existe en Suisse aucun système incitatif pour de tels développements, bien au contraire. Les bases légales privilégient le subventionnement du transport traditionnel (bus, rail).

Enfin, troisième axe structurant d'une politique de mobilité, la mise en commun des prestations de mobilité sur des plateformes promotion-

nelles. Pour encourager la mobilité partagée, il est nécessaire de faciliter la rencontre des usagers sur les plateformes digitales. Premières intéressées, les entreprises qui disposent de plan de mobilité. Ces outils qui fonctionnent en temps réel apportent une dynamique à la gestion de la mobilité. Dans la même veine, si les chasses gardées de la commercialisation de l'offre en transport par Unireso (Genève) et Mobilis (Vaud) perdurent, il est urgent de faire tomber ces barrières administratives pour une offre commune.

La mobilité de demain dépendra des comportements des usagers, qui dépendront eux-mêmes des politiques publiques. Une politique de mobilité doit être repensée *out of the box*. Elle ne peut se faire que par une approche transversale des politiques, le soutien à l'innovation des services et la réforme des bases légales. ■

**NATHALIE-RAYA ETTER**  
SECRETARE GENERALE CEVADE (ASSOCIATION POUR L'EVALUATION, L'ELABORATION ET LE DEVELOPPEMENT DE POLITIQUES PUBLIQUES)



## SUR LES BLOGS

**Rigolus in musica**  
«Vous aimez la musique qui fait rire? J'ai posé la question à mes deux collègues chefs d'édition du «Temps». Le premier m'a répondu: «Bof, non, pas vraiment.» Et le second: «Moui, pourquoi pas?» Fort de cet échantillonage statistique irréfutable, je me suis dit qu'il y avait un sujet à creuser, écrit sur son blog Philippe Simon, chef d'édition et spécialiste de Rabalais. A lire sur le site du «Temps» à l'adresse <https://blogs.letemps.ch>